

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mai 2025

---

EXERCER L'ACCÈS À L'EMPLOI, PÉRENNISER ET ÉTENDRE PROGRESSIVEMENT  
L'EXPÉRIMENTATION TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR LONGUE DURÉE COMME  
SOLUTION DE RETOUR À L'EMPLOI POUR LES PERSONNES PRIVÉES DURABLEMENT  
D'EMPLOI - (N° 1326)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° AS107

présenté par  
Mme Perrine Goulet

-----

### ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 15.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement entend mettre la proposition de loi en cohérence avec la loi pour le plein emploi qui dispose que la politique pour l'accès à l'emploi est déployée au niveau territorial.

Dès lors, l'organisation d'un "fonds" tel que mentionné dans cet alinéa apparaît superfétatoire et n'a donc pas lieu d'être.